

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Abonnement  
annuel } 10 francs.SIEGE SOCIAL A LYON :  
33. Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2135 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon. 101-98

MM. les Membres du Conseil d'administration sont priés de bien vouloir assister à la Réunion annuelle du Conseil, Lundi 12 Novembre, à 17 heures.

**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

*Séance générale du Lundi 12 Novembre 1923, à 20 heures*1<sup>o</sup> Vote sur la candidature de :

M<sup>llo</sup> Chavanon, MM. Espagnol, Verlaine, Bézier, Accary, Robin, M<sup>me</sup> Desnuelle, MM. Desautel, Fressonnet, Chamussy, Baumié, Raphard, Roué, M<sup>mes</sup> Bagne, Mury, M<sup>lle</sup> Mury, MM. Pras, Barraud, Thivollier, Gayet, Crozier, Donat, Bernaud, Marat, Joubia, M<sup>lle</sup> Biansqui, MM. Lena, Gourland, M<sup>me</sup> Chapuis, MM. Pâtissier, Boré, M<sup>me</sup> Wœrner, M<sup>lle</sup> Harvaux, et de : M. Chappet (le chanoine Camille), 4, place Saint-Jean, Lyon, parrains MM. Bonnamour et Dejoux. — M. Jouffray (Joanny), Craponne (Rhône). — M<sup>me</sup> Laguerre (V<sup>ve</sup> Odette), Don, par Artemare (Ain). — M. Forgeot (Eugène), directeur des Services Vétérinaires du Rhône, Préfecture, Lyon. — M. Billard (Jean), sous-chef de bureau Lyon-Perrache, 1, rue Tramassac, Lyon. — M. Villard (Albert), 7, rue des Archers, Lyon. — M. Crozet (Marius), la Vautière, Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère), parrain le Bureau. — M<sup>me</sup> Tisseur (V<sup>ve</sup> M.-Louise), 10, quai Claude-Bernard, Lyon, parrains MM. Fagot et Nicod. — M. Grandehamp (Charles), 36, rue de la Gare, Villeurbanne (Rhône). — M. Besson (Marius), 11, rue de la Quarantaine, Lyon. — M. Sage (Aimé), agent d'assurances, 44, place de la République, Lyon. —

la seconde (médiane) est plus recourbée et plus élargie en dedans en finissant par une partie arrondie (pas par un point presque isolé), atteint le second tiers de l'élytre, sans toucher le bord ni la suture; la troisième, très anguleusement dilatée à sa partie moyenne, arrive jusqu'au bord postérieur de l'élytre et se prolonge vers la suture où elle se termine par une partie arrondie dans l'angle apical. La deuxième et la troisième lunules sont unies par une large bande.

Cette aberration est presque semblable à l'ab. *subulicola* Waltl. (fig. 1), mais elle en diffère par sa liaison entre la seconde et la troisième bande plus large et par ses lignes de points subsuturales de la même coloration que les bandes (fig. 2).

## SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 15 Octobre

M. JOSSEBRAND fait un exposé des mycosymbioses et des mycoparasitismes. Il examine le cas des Lichens et des Orchidées.

M. POUCHET communique une self expérience qui démontre la non toxicité de *Volvaria volvacea* et de *V. gloiocephala*.

Notons parmi les espèces présentées : *Armillaria aurantia*, *Entotoma lividum*, *Ent. madidum* (Saint-Quentin-Fallavier), *Inocybe cincinnata* (la Tour-de-Salvagny).

## SECTION BOTANIQUE

Séance du 23 Octobre

M. CHASSIGNOL fait présenter un cas d'hémisyncarpie, ou soudure partielle de deux gousses de haricots récoltées à la Boulaye (Saône-et-Loire).

M. l'abbé MONNET a recueilli à Chevillard (Ain), entre 800 et 900 mètres d'altitude, une forme de *Gentiana flava* (*G. obtusifolia* var. *flava*, Cariot et St-L.) présentant, sur les mêmes pieds, des fleurs tétramères et pentamères. On sait que *G. Germanica*, auquel les auteurs rattachent généralement *G. obtusifolia*, est à fleurs pentamères, alors que *G. campestris*, espèce voisine, présente des fleurs tétramères. Notre collègue a pu remarquer qu'on trouve de temps en temps, sur *G. campestris*, cinq sépales à la fleur du sommet, dont deux très développés comme dans le type tétramère normal. Cette fleur ressemble à celles qui sont les plus nombreuses sur *G. flava*, où deux sépales prédominent, mais moins fortement. Dans l'une et l'autre espèce l'importance relative des deux grands sépales diminue à mesure qu'on descend le long de la tige, et dans *G. flava* on finit par trouver quatre ou cinq sépales à peu près égaux, à lobes lancéolés aigus dans les fleurs les plus basses, et c'est un point de ressemblance avec *G. Germanica*.

### Sur la présence de « *Collomia grandiflora* » Dougl., dans la vallée de la Loire

PAR M. F. CHASSIGNOL

Le Groupe de Roanne (*Bulletin* n° 6, du 22 mars 1923, p. 36) dit que cette plante est abondamment naturalisée à Roanne. Il invite les botanistes à surveiller son extension et à noter de nouvelles stations.

Or, depuis 1912, je constate sa présence à Bourg-le-Comte (S.-et-L.), sur

les sables de la rive gauche de la Loire ; mais en petite quantité et de faibles dimensions, sans doute, parce que le substratum trop maigre n'est pas favorable à son développement ; tandis que, à quelques 20 kilomètres en aval, aux environs de Digoin, toujours sur la rive gauche, cette plante forme plusieurs stations fort abondantes et y acquiert un grand développement.

Entre ces deux localités, comme il est dit plus loin, d'après M. COINDEAU, il en existe de belles stations à Chassenard, environ 5 kilomètres en amont de Digoin, même rive.

Existe-t-elle également sur la rive droite et en aval de Digoin ? Je l'ignore. Mais c'est probable, car du moment qu'elle est naturalisée à Roanne, ses graines mûres sont entraînées par le fleuve à l'époque des grandes eaux, et il n'est pas douteux que, si ce n'est déjà fait, son aire de dispersion s'étendra prochainement dans tout le val de la Loire.

M. COINDEAU, instituteur en retraite, à la Broche, près Digoin, dans une « Note sur la dissémination des plantes » (in *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, n° 1, avril 1923, p. 5) écrit : « C'est en 1910 que j'ai trouvé au bord de la Loire le premier pied de *Collomia glutinosa*. Aujourd'hui on trouve cette plante en abondance, et sur certaines grèves de Chassenard ou de Digoin on la compte par milliers de pieds. »

Il est évident que la plante observée par M. COINDEAU est la même que celle observée par moi-même, et se rapporte à *Collomia grandiflora* Dougl. !

D'autre part, Alexandre PÉRAUD, professeur au Lycée de Montluçon, avait réuni un herbier important qu'il donna à son collaborateur et ami Jean MORIOT, instituteur à Gannay-sur-Loire (Allier). Ce dernier, voulant assurer la conservation, en fit don à la Société d'Histoire naturelle d'Autun, quelque temps avant sa mort, en 1911.

En 1915, en classant cet herbier, j'ai constaté la présence d'une Polémomiacée récoltée par l'abbé GAUD. en juillet 1886, aux bords de l'Allier, à Saint-Germain-des-Fossés, étiquetée par l'abbé H. BOURNOT : *Collomia glutinosa* Benth., plante de Californie, adventice.

Cette plante me paraît identique à celle des bords de la Loire. Ne serait-ce pas la même *Collomia*, dénommée ici *C. grandiflora* Dougl. et là *C. glutinosa* Benth. ? Ce dernier terme s'adaptant d'ailleurs fort bien à son inflorescence plus ou moins visqueuse.

S'il en est ainsi, comme j'ai tout lieu de le croire, cette plante existe depuis longtemps déjà dans le bassin de la Loire, échappée sans doute de sa culture dans quelque jardin comme plante d'agrément quoique peu ornementale.

---

## ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

M. THOMPSON (W.-R.), le Mont Fenouillet, Hyères (Var), désire recevoir des Forficules (Perce-oreilles) vivantes et en quantités. Il les achètera à raison de 2 francs le cent, emballage et port à sa charge.

M. REGNIER, juge de paix du canton Sud de Besançon (Doubs), tient à la disposition de ses collègues des Coléoptères et Hémiptères de toutes les familles en échange de Coléoptères des familles des *Carabidæ*, *Scarabridæ*, *Cerambycidæ* et *Coccinellidæ* et d'Hémiptères des familles des *Scutelleridæ* et *Pentatomidæ*.

---

Le Gérant : O. THÉONON.